

## Justification par la mort de Christ

---

Justification par la mort de Christ .....	1
La justice de Dieu .....	1
Les exigences de la justice de Dieu .....	2
Justification par le sang .....	3
Justification par grâce .....	3
Justification par la foi .....	4
Justification sans la loi .....	4
La justice dont le croyant est revêtu devant Dieu .....	5
Notre union avec Christ, sous six points de vue .....	6
Dieu ne voit pas le croyant en la chair .....	7
Quelle est l'utilité de la loi .....	8
La loi est-elle la règle de vie du croyant? .....	8

E. Avez-vous lu la singulière expression dont le «Record» se sert en parlant de ce sujet solennel?

J. De quelle expression voulez-vous parler?

E. Ce journal dit que la justice de Dieu, sans l'obéissance du Seigneur Jésus Christ à la loi, est comme un corps sans épine dorsale, qui ne pourrait, par conséquent, se soutenir.

J. Ne pensez-vous pas que ce soit une profanation d'employer une comparaison de ce genre en parlant des choses de Dieu?

E. Je n'exprime pas de jugement: je laisse cela à Dieu et sur la conscience de l'auteur de l'article.

J. Mais qu'est-ce donc que le «Record?»

E. C'est un journal religieux qui est l'organe du parti évangélique dans l'église anglicane.

J. Alors il me semble que le «Record» doit avoir raison puisqu'il a des vues évangéliques. J'aimerais savoir, quelque chose de plus sur ce sujet. Pouvez-vous me dire ce qui a donné lieu à cette assertion?

E. Un chrétien, qui reconnaît la parole de Dieu comme seule règle de foi et de conduite, indépendamment des Actes du Parlement et des Articles de foi rédigés par les hommes, a publié un traité intitulé: «La justice de Dieu» dans lequel il s'attache à montrer que Dieu est juste en justifiant, sans les oeuvres de la loi, le pécheur qui croit en Jésus Christ.

J. J'aimerais bien connaître ce débat entre le «Record» et ce chrétien. Pour commencer, auriez-vous la bonté de me dire ce qu'est la justice de Dieu, si ce n'est pas l'observation de la loi par Christ?

### La justice de Dieu

E. Je ferai de mon mieux: puisse le Seigneur m'accorder la sagesse et la grâce nécessaires!

La justice de Dieu sans la loi, c'est le Seigneur Jésus Christ lui-même. Il est l'Eternel, notre justice (Jérémie 23: 5) et Il nous a été fait de la part de Dieu justice (1 Corinthiens 1: 30).

J. Expliquez-moi, je vous prie, ce que vous voulez dire par ces paroles: Christ est lui-même la *justice* de Dieu.

E. Je veux dire que Dieu peut pardonner au pécheur, parce que sa justice a été pleinement et parfaitement satisfaite par la mort et la résurrection du Seigneur Jésus; en preuve de quoi il est maintenant assis à la droite de Dieu, ayant fait par lui-même la purification de nos péchés.

«Il a été livré pour nos offenses et il est ressuscité pour notre justification» (Romains 4: 25). Il est très important de bien saisir le sens du mot *justice*. C'est un terme applicable à un juge. Nous disons, par exemple: c'est un juste juge; il a fait exécuter la loi avec justice. Or, Dieu est le souverain Juge et quoiqu'il soit plein de miséricorde et d'amour, il faut qu'il soit juste aussi pour être conséquent avec Lui-même. Tous les attributs de Dieu sont également balancés. Il n'en est pas de même des hommes. Ceux dont le coeur est large et dont les dispositions sont affectueuses passent le plus souvent par-dessus des fautes que leur jugement condamne, au lieu de les réprimer comme ils sentent qu'ils devraient le faire. Tel est le cas des parents et de tous ceux qui sont placés dans une position d'autorité et de responsabilité. Chez d'autres le sentiment de justice et d'équité domine à un tel degré qu'il ne laisse aucune place à la grâce ou à l'amour.

J. Mais diriez-vous qu'un homme est saint, s'il n'a pas d'amour?

E. Certainement non. Je ne me suis pas servi du mot *saint*; j'ai parlé d'un homme juste. Il est très important que nous distinguions soigneusement la justice de la sainteté, car ces deux choses ont des applications distinctes.

J. Auriez-vous la bonté de m'expliquer cela?

E. La sainteté est la séparation d'avec le mal et la manifestation des fruits de l'Esprit, et celui-là n'est point littéralement et strictement saint, qui n'est pas séparé de tout mal et ne porte pas tous les fruits de l'Esprit. La justice n'est qu'un des attributs ou, en d'autres termes, une des qualités de la sainteté. Un homme peut être strictement juste et exact dans tous ses rapports avec ses semblables et manquer grièvement à d'autres égards; il s'ensuit donc que cet homme n'est pas véritablement saint. En Dieu il ne se trouve point d'inégalités semblables. Il est parfait dans tous ses attributs.

## Les exigences de la justice de Dieu

J. Voulez-vous dire que ce que Dieu, comme juge, demande de nous, nous condamne comme pécheurs?

E. L'Ecriture est très claire sur ce point. Dieu dit à Adam: «Au jour que tu en mangeras *tu mourras* certainement». Il a dit par son prophète Ezéchiel: «L'âme qui péchera mourra»; et par Paul: «Le salaire du péché, c'est la mort». Vous voyez donc que toutes les fois qu'il est question du péché, la sentence que la justice de Dieu prononce contre le coupable, c'est la mort. Après de semblables déclarations, il a fallu que Dieu se montrât juste, tout en sauvant le pécheur de la mort éternelle et de la colère à venir. Comment a-t-il pu concilier sa justice avec sa miséricorde? Voilà ce qu'il nous importe de bien comprendre.

J. Mais l'Ecriture ne déclare-t-elle pas aussi clairement et fréquemment que Dieu aime le pécheur et qu'il ne veut pas sa mort?

E. Oui, l'Ecriture nous le déclare avec un amour inexprimable: Dieu *est* amour. Et il est vrai aussi qu'il ne veut pas la mort du pécheur; il veut que tous soient sauvés. Il faut nous rappeler cependant que, si Dieu aime le pécheur, il est en même temps le juste juge. «Il n'est pas homme pour mentir; ni fils de l'homme pour se repentir». Il était donc impossible qu'il sauvât le pécheur simplement parce qu'il l'aimait; ce serait incompatible avec son caractère de juste juge: il violerait sa propre loi, ce que nous ne pourrions supposer sans blasphème.

## Justification par le sang

J. Il me semble que je vois ce que vous voulez dire. Permettez-moi d'employer une comparaison. Un homme est amené devant le juge sous l'accusation de meurtre. Il est examiné, son crime est prouvé et le jury le déclare coupable. Mais supposons que le juge se tourne alors vers le prisonnier et lui dise: «Le jury vous a trouvé coupable et je suis moi-même convaincu de votre crime. La loi vous condamne à mort, mais je vous aime et je ne veux pas prononcer cette sentence contre vous. Je vous pardonne donc, vous pouvez sortir: vous êtes libre». Dans un pareil cas le juge serait injuste et violerait les lois de son pays.

E. Certainement, et tout le pays se soulèverait d'indignation contre lui; un cri général de réprobation protesterait contre une telle injustice. Mais supposez maintenant que le juge ait prononcé la sentence de la loi au coupable et qu'il l'ait renvoyé en prison pour y attendre son exécution. Supposez qu'alors le juge, qui a témoigné tant d'amour, envoie son propre fils subir la mort que le coupable avait méritée, le juge ne serait-il pas juste en ouvrant au captif les portes de la prison?

J. Assurément. Ce serait une véritable injustice de le mettre à mort, puisqu'un autre aurait subi sa peine. Il serait même injuste de le retenir en prison un seul instant après la mort de son substitut: il a droit à la liberté.

E. Je suis bien aise que vous voyiez cela si clairement. Eh bien! c'est précisément notre cas devant Dieu. Nous sommes déclarés coupables, mais Dieu nous aime et il veut nous sauver des peines éternelles. Mais comme il a déclaré positivement que le salaire du péché, c'est la mort, il ne peut nous sauver, à moins qu'un autre ne se mette à notre place, qu'il porte nos péchés et qu'il donne sa vie pour la nôtre. A ces conditions Dieu peut rester juste en nous pardonnant. C'est là précisément ce que le Seigneur Jésus, le Fils bien-aimé de Dieu, a fait pour nous. «Il a aboli le péché par le sacrifice de lui-même. «Il a porté nos péchés en son corps sur le bois». «Christ est mort pour nos péchés», et c'est ainsi qu'il a ouvert au croyant un libre accès auprès de Dieu et lui a donné droit à l'adoption des enfants et à toutes les bénédictions qui en sont la conséquence.

## Justification par grâce

J. Je crois vous comprendre, mais n'est-il pas dit quelque part dans la Bible, que nous sommes *justifiés* gratuitement par sa grâce? Cette expression ne signifie-t-elle pas qu'après tout c'est parce que Dieu nous aime qu'il nous sauve?

E. Oui, cela est dit en Romains 3: 24. Ce passage nous montre l'amour de Dieu pour nous et son désir de nous sauver de la mort éternelle. Mais comme nous l'avons déjà vu, Dieu ne pouvait nous sauver sans que le salaire dû au péché eût été acquitté: il faut que sa justice soit satisfaite. Si vous lisez jusqu'à la fin du chapitre 3 aux Romains, vous verrez comment Dieu qui nous aime peut exercer envers nous son amour et sa grâce, tout en demeurant juste. Vous avez parfaitement raison: ce passage dit que nous sommes justifiés par grâce. Mais de quelle manière? Car tandis que la grâce cherche à donner la vie, la justice demande la mort. Lisez maintenant le verset 24 en entier: «Etant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus Christ».

J. Oui, mais cette rédemption n'a-t-elle pas été accomplie par l'obéissance de Jésus Christ à la loi de Dieu?

E. Non, certainement, car la mort est la peine due au péché et seule elle peut l'expier. «Nous avons été rachetés par le précieux sang de Christ, comme de l'agneau sans défaut et sans tache (1 Pierre 1: 19; Ephésiens 1: 7; Colossiens 1: 14). C'est la mort qui est intervenue pour la rançon des transgressions (Hébreux 9: 15). Il n'est jamais parlé de l'observation de la loi, lorsqu'il est question de la rédemption. «Nous sommes donc justifiés par grâce, par la rédemption qui est dans le Christ

Jésus, lequel Dieu a présenté comme propitiatoire, par la foi *en son sang* (non en son obéissance à la loi), afin de montrer sa justice (celle de Dieu) dans le support des péchés précédents dans la patience de Dieu» (Romains 3: 25, 26).

J. Alors, comme le Fils de Dieu est descendu sur la terre, qu'il a porté nos péchés et a subi, sur la croix, la peine qui leur était due, Dieu est juste maintenant en pardonnant au pécheur et en le délivrant de la condamnation. Le juste juge peut dire au prisonnier: «Votre culpabilité est reconnue et vous méritez la mort, mais je vous aime: la porte de la prison vous est ouverte et vous êtes libre, parce que mon Fils a porté vos péchés en son corps sur le bois. Il a payé toute votre dette: je suis donc juste en vous donnant la liberté». C'est pourquoi nous avons cette autre expression en Romains 5: 9. «Justifiés par son sang». Dieu ne peut-il pas faire cela?

E. Oui, il le peut et il le fait. C'est ce que nous lisons encore en Romains 3: 26 : «Pour montrer sa justice dans le temps présent». Remarquez, je vous prie, qu'il n'est pas seulement question de grâce et d'amour; C'est la déclaration du fait que Dieu est juste lorsqu'il pardonne au pécheur. «Pour montrer sa justice», est-il dit: et pourquoi? «en sorte qu'il soit juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus». Ainsi la grâce triomphe parce qu'elle règne par la justice.

### **Justification par la foi**

J. Je comprends parfaitement, mais il me reste une difficulté. Le pécheur n'ayant rien à faire, puisque Christ a tout fait pour lui, comment est-il rendu participant des biens que la mort de Christ lui a procurés?

E. C'est par la foi, comme le prouvent un grand nombre de passages des Ecritures. «Nous avons été justifiés par la foi; la justice de Dieu est révélée à la foi» (Romains 1: 17); elle est déclarée à la foi (Romains 3: 26). Nous sommes fils de Dieu par la foi (Galates 3: 26; Romains 3: 22) et, en Romains 10: 6-10, nous lisons: «Mais la justice qui est par la foi s'exprime ainsi: Ne dis point en ton coeur: Qui montera au ciel? (c'est faire descendre Christ d'en haut) ou: qui descendra dans l'abîme? (c'est ramener Christ d'entre les morts). Mais que dit-elle? La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton coeur (c'est la parole de la foi que nous prêchons), savoir que si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche et que tu croies en ton coeur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé. Car de coeur, on croit à justice, et de bouche on fait confession à salut».

### **Justification sans la loi**

J. La loi n'a-t-elle donc rien à faire avec notre justification?

E. Absolument rien. L'apôtre dit: «Nous concluons que l'homme est justifié par la foi, sans oeuvres de loi» (Romains 3: 27). La foi est opposée à la loi, car il est dit: «La loi n'est pas de la foi» (Galates 3: 12). Galates 3 enseigne d'un bout à l'autre que l'Esprit a été donné à ceux, qui croient en Jésus, en opposition aux oeuvres de la loi. «Avez-vous reçu l'Esprit par les oeuvres de la loi ou par la prédication de la foi» (verset 2)? Et de plus, afin que la bénédiction promise à Abraham parvînt aux Gentils, par la mort de Christ, il est dit: «Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous». Comment a-t-il été fait malédiction pour nous? En observant la loi? Non, mais par sa mort, comme il est écrit: «Maudit est celui qui est pendu au bois», — afin que la bénédiction d'Abraham parvienne aux nations dans le Christ Jésus et afin que nous recevions la promesse de l'Esprit par la foi» (Galates 3: 13, 14). Dieu avait promis et il était tenu, en justice, d'accomplir sa promesse.

J. C'est vrai, mais il faut nous souvenir aussi que la loi est venue et que l'homme l'a violée. Cela n'empêcherait-il pas, en quelque mesure, que Dieu fût obligé de tenir sa promesse?

E. Non, l'apôtre prévient cette difficulté et y répond très clairement: «Or je dis que la loi, qui est venue quatre-cent-trente ans après, n'annule point une alliance auparavant confirmée par Dieu à Christ, de manière à rendre la promesse sans effet. Car si l'héritage est par la loi, il n'est plus par la promesse; or *Dieu l'a donné à Abraham, par promesse*» (Galates 3: 17, 18). La nature même de la loi est opposée à la promesse par la foi. Le pécheur a besoin de vie, mais la loi ne peut lui donner que la mort; aussi l'apôtre dit-il encore: «S'il avait été donné une loi qui eût le pouvoir de vivifier, en réalité la justice serait de la loi» (Galates 3: 21).

J. Cela peut s'appliquer à nous, Gentils, mais comme le Juif est tout particulièrement placé sous la loi, assurément il sera sauvé et justifié, soit par sa propre obéissance, soit par celle d'un autre.

E. Nullement, car l'apôtre dit, ainsi que nous l'avons vu plus haut: «Que ceux qui sont sous la loi ont été rachetés de la malédiction de la loi, par la mort de Christ, comme il est écrit: «Maudit est quiconque est pendu au bois» (Galates 3: 13)

J. Je voudrais bien savoir alors ce qu'on veut dire lorsqu'on parle d'une justice par l'observation de la loi, car d'après ce que nous venons de voir, je ne comprends pas à quoi elle peut servir. Je ne vois pas qu'elle puisse s'appliquer aux besoins du pécheur. Sur quelle autorité scripturaire se fonde donc le «Record» pour dire que la loi est comme la base fondamentale de la justice? Nous avons vu tout le contraire, puisque, après une argumentation des plus profondes, Paul dit: «Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans oeuvres de loi» (Romains 3: 28).

E. Le «Record» n'a pas une seule parole de l'Écriture qui appuie ce qu'il avance.

J. Mais Romains 5: 18, ne dit-il pas que, par la justice d'un seul, le don est venu «sur tous les hommes en justification de vie?» C'est sûrement de la justice par l'obéissance de Christ à la loi de Dieu qu'il est ici question.

E. Vous vous trompez et vous pouvez vous en assurer en consultant le texte grec: Vous verrez que c'est par *un seul acte de justice* (ἓν ἐν δικαιοματόν) que le don est venu sur tous les hommes en justification de vie. Or dites-moi, quel est l'acte de justice, accompli par Christ, par lequel nous sommes justifiés?

J. Il ne peut y avoir aucun doute là-dessus, d'autant plus que ce chapitre traite tout particulièrement de la justification par le sang. L'acte de justice dont il est ici question ne peut être que la mort de Jésus sur la croix. Mais quoique nous soyons sauvés de la condamnation éternelle par la mort de Christ, nous avons pourtant besoin d'une justice dans laquelle nous puissions paraître en la présence de Dieu; n'est-il pas vrai? Nous n'en avons certainement point en nous-mêmes. Peut-être est-ce à cause de l'obéissance de Christ à la loi de Dieu, que nous sommes acceptés et que c'est de cette justice que nous sommes revêtus. Qu'en pensez-vous?

## **La justice dont le croyant est revêtu devant Dieu**

E. Il nous faut, en effet, une justice dans laquelle nous puissions paraître devant Dieu, et Dieu, dans sa grâce, y a pourvu. Il a vu notre dépravation, et notre ruine morale, et reconnaissant l'impossibilité de nous rendre assez justes pour habiter en sa présence, il nous a donné la justice d'un autre. Christ nous a été fait, de sa part, *justice*, et il nous a faits justice de Dieu en Lui.

J. Arrêtons-nous ici, je vous prie. Vous dites (et je remarque que vous citez la Parole de Dieu) que Christ nous a été fait de la part de Dieu justice et que nous sommes faits justice de Dieu en Lui. En conséquence, le croyant doit nécessairement être identifié avec Christ, n'est-il pas vrai?

E. Oui, c'est ce que Dieu lui-même déclare en 1 Jean 4: 17, où, parlant de Christ, il est dit que «tel qu'il est, tels nous sommes en ce monde».

J. Cela est profondément intéressant. Auriez-vous la bonté de me donner encore quelques développements sur ce sujet. Quelle étonnante vérité et de quelle manière admirable elle nous révèle la grandeur de l'amour et de la grâce de Dieu! Il est clair, d'après la Parole, que Dieu m'a fait être tel que Christ lui-même. Je suis fait *justice de Dieu* en Lui. Puis il est dit: (1 Corinthiens 1: 30) que Christ nous a été fait justice et je remarque que c'est *en Lui*, qu'il est dit que nous sommes faits *justice de Dieu*.

## Notre union avec Christ, sous six points de vue

E. Oui, en effet, tout est compris dans ces deux petits mots: «*en Lui*». La parole de Dieu est claire et positive dans toutes ses déclarations, chacune de ses expressions doit être pesée. Plus nous l'étudions dans tous les détails, plus la vérité en ressort d'une manière merveilleuse. Mais nous avons besoin de la foi simple du petit enfant pour recevoir la vérité.

J. De quelle portion de la Sainte Ecriture voulez-vous parler maintenant?

E. Vous m'avez demandé d'autres témoignages pour prouver que nous sommes justice de Dieu en Christ, et que tel qu'il est, tels aussi nous sommes. Examinons ce sujet plus attentivement et vous verrez que le croyant est uni à Christ sous les six points de vue suivants:

### CHRIST

1. Christ a été crucifié.
2. Christ est mort pour nos péchés.
3. Christ a été enseveli.
4. Christ a été vivifié.
5. Christ a été ressuscité.
6. Christ est monté à la droite de Dieu.

### LE CROYANT

1. «Je suis crucifié avec Christ» (Galates 2: 20). «Sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec Lui (Romains 6: 6).
2. «Faites votre compte que vous êtes morts au péché (Romains 6: 11). «Vous êtes morts» (Colossiens 3: 2)
3. «Nous sommes ensevelis avec lui, en sa mort, par le baptême» (Romains 6: 4).
4. «Quand nous étions morts dans nos péchés, il nous a vivifiés *ensemble avec Christ*» (Ephésiens 2: 5).
5. «Il nous a ressuscités ensemble» (Ephésiens 2: 6).
6. «Il nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en Christ» (Ephésiens 2: 6).

J. Excusez-moi si je vous interromps, mais que veut dire: «Je suis crucifié avec Christ», car Il a été crucifié il y a plus de 1800 ans, longtemps avant que je fusse né.

## Dieu ne voit pas le croyant en la chair

E. Cela ne veut pas dire que nous ayons été réellement sur la croix avec Christ, mais que Dieu nous considère comme si nous y avons été, et il nous dit de nous compter nous-mêmes comme ayant été crucifiés avec Lui (Romains 6: 11). Dieu a jugé le péché sur la croix et l'oeuvre de Christ a si complètement satisfait à toutes les exigences de la loi, qu'il nous regarde comme étant morts et ensevelis avec Lui et qu'il parle de nous comme si nous n'étions plus en la chair. Le croyant est vu en Christ comme étant justice de Dieu. Christ, qui n'a point connu le péché, a été fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en Lui. C'est en Christ que Dieu nous voit et non en la chair, aussi Paul dit-il, en parlant des croyants: «Quand nous étions en la chair» (Romains 7: 5), et encore: «Vous n'êtes pas en la chair, mais en l'Esprit, si toutefois l'Esprit de Dieu habite en vous» (Romains 8: 9), et en parlant de son salut personnel il peut dire: «Je suis crucifié avec Christ et je vis, non plus moi (le vieux moi, l'homme naturel, car il est crucifié), mais Christ (le nouvel homme) vit en moi». «Celui qui a le Fils a la vie» (1 Jean 5: 12). C'est pourquoi il est dit encore: «Désormais nous ne connaissons personne selon la chair» (2 Corinthiens 5: 16).

J. Si je vous comprends bien, il y a en moi deux natures: celle que j'ai apportée avec moi en naissant, qui est coupable et sous la condamnation, mais qui est regardée comme morte avec Christ; l'autre qui est une nouvelle nature, implantée en moi, c'est-à-dire, Christ que j'ai obtenu lorsque je suis né de Dieu. Je suis donc fait participant de la nature divine, comme le dit l'apôtre Pierre, et ainsi je ne viendrai point en jugement, étant passé de la mort à la vie.

E. C'est exactement cela.

J. C'est pourquoi, sans doute, notre Seigneur dit, dans sa prière: «Afin que tous soient un, comme toi, Père, es en moi, et moi en toi; afin qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé» (Jean 17: 21).

E. Oui, l'union est parfaite, complète et des plus intimes: Christ est en nous et nous sommes en Lui. Nous sommes montés à la droite de Dieu et assis en Lui, dans les lieux célestes (Ephésiens 2: 6), et non seulement cela, mais notre nouvelle nature étant Christ lui-même, formé en nous, nous avons toutes choses en Lui: la vie, la vérité, la paix, la joie, la sagesse, la justice, la sanctification, en un mot, toutes les bénédictions spirituelles dans les lieux célestes, en Lui (Ephésiens 1: 3). Toute la plénitude de la déité habite en Lui corporellement et le croyant est accompli en Lui (Colossiens 2: 9, 10). «Celui qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas aussi gratuitement toutes choses avec Lui» (Romains 8: 32)?

J. Ce que vous dites me rappelle ce passage: «Si donc quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle création; les choses vieilles sont passées; voici, toutes choses sont faites nouvelles» (2 Corinthiens 5: 17). Il n'est pas dit que la vieille création soit améliorée. Ces paroles impliquent qu'elle est entièrement mise de côté et qu'une nouvelle création avec des affections, des pensées entièrement nouvelles, est mise à sa place.

E. Remarquez que c'est dans ce même chapitre qu'il est dit que nous sommes faits justice de Dieu en Lui; non en notre vieille nature, mais en Christ.

J. Ceci me semble très clair et j'avoue que je ne vois pas ce que l'obéissance de Christ à la loi a de commun avec notre justice. A quoi peut-elle s'appliquer? Elle ne peut servir à couvrir la vieille nature, puisque celle-ci est morte et ensevelie avec Christ, Dieu l'ayant ainsi ôtée de devant ses yeux. Il est évident qu'elle n'est pas destinée à couvrir le nouvel homme, puisque le nouvel homme, c'est Christ Lui-même, et dire que Christ a besoin d'être revêtu de sa propre obéissance à la loi est absurde, pour ne pas dire impie. Je me demande pourquoi le «Record» s'attache ainsi à l'obéissance de Christ à la loi, comme à une justice qui peut nous être appliquée.

E. Je crois que le Record est sincère, mais que l'Editeur n'a pas vu la vérité de Dieu dans sa simplicité. Il a mis sa raison à la place de la foi du petit enfant et s'est ainsi égaré dans ses pensées et dans ses arguments. Je ne pense pas qu'il y ait ignorance volontaire de sa part. Il ne sait pas ce qu'il a fait. Je prie Dieu de lui pardonner et de l'amener à la vérité, telle qu'elle est en Jésus.

## Quelle est l'utilité de la loi

J. Quelle place la loi occupe-t-elle dans l'Ecriture et à quoi sert-elle?

E. La parole de Dieu est précise sur ce point. Voulez-vous examiner avec moi Romains 3: 20? Vous verrez que c'est par la loi qu'est donnée la connaissance du péché. Au chapitre 5, verset 20, vous trouverez une expression plus forte: «La loi est intervenue afin que l'offense abondât» et au chapitre 8, verset 13, il est dit: «Afin que par le commandement le péché fût rendu *excessivement péchant*». Si vous lisez le chapitre entier, vous verrez que la loi ne peut que condamner et donner la mort.

J. Cela ne répond pas du tout à ce qu'il me faut. J'ai besoin de savoir que le péché a été ôté et non remis en mémoire. Il me faut une puissance vivifiante, non une force destructive. Quel contraste avec la vérité bénie sur laquelle nous venons de nous entretenir!

E. Que pensez-vous donc de cette justice provenant de l'observation de la loi par Christ, dont parle le Record?

J. Ce n'est pas du tout ce qu'il me faut. Je désire être un chrétien heureux, sachant que mes péchés sont pour toujours ôtés; mais la loi ne semble destinée qu'à me montrer le péché, à me rendre misérable et à me faire mourir à la fin.

E. Eh bien! ne craignez point; croyez à la parole de Dieu, retirez-vous de l'homme et vous verrez que vous n'avez rien à faire avec la loi quant à votre justification devant Dieu, vu qu'elle n'a jamais été donnée aux Gentils. L'Ecriture dit: «Les Gentils qui n'ont point la loi» (Romains 2: 14).

J. Voilà vraiment une bonne nouvelle! Ne pensez-vous pas que l'enseignement du «Record» est très erroné et qu'il déshonore l'oeuvre de Christ sur la croix?

E. Je pense qu'il est des plus mauvais. Et il y a plus, Dieu nous montre dans sa Parole, que cette doctrine a des conséquences fatales. Si un pécheur peut être justifié par la loi, l'oeuvre de Christ sur la croix est mise entièrement de côté, car comme le dit l'apôtre: «Si la justice est par la loi, Christ est donc mort en vain» (Galates 2: 21). Il dit ailleurs que ceux qui font un mélange de loi et de grâce sont coupables d'adultère spirituel: «Ignorez-vous donc, frères (car je parle à des gens qui entendent ce que c'est que la loi), que la loi a de l'autorité sur l'homme aussi longtemps qu'il vit? Car la femme qui est soumise à son mari est liée, par la loi, à son mari, tandis qu'il vit; mais si le mari meurt, elle est déliée de la loi du mari. Ainsi donc, le mari étant vivant, elle sera appelée adultère si elle est à un autre homme; mais si le mari meurt, elle est libre de la loi; de sorte qu'elle n'est pas adultère en étant à un autre homme. C'est pourquoi, mes frères, vous aussi vous êtes morts à la loi, par le corps du Christ, pour être à un autre, savoir, à celui qui est ressuscité d'entre les morts, afin que nous portions du fruit pour Dieu» (Romains 7: 1-4).

## La loi est-elle la règle de vie du croyant?

J. Ceci est bien sérieux. Vous avez dit que la loi n'a jamais été donnée aux Gentils. Je me suis d'abord réjoui de cela, mais en y réfléchissant, il me semble que nous devons prendre la loi pour notre règle de conduite. Qu'en pensez-vous?

E. Je pense tout le contraire. Un arbre a-t-il besoin d'une loi pour lui dire de porter du fruit, ou en porte-t-il naturellement?



J. Il va sans dire qu'un arbre porte du fruit naturellement.

E. Il en est ainsi des choses de Dieu. Nous avons vu que nous sommes unis à Christ, que nous sommes faits participants de la nature divine et que l'Esprit de Dieu habite en nous. En conséquence, l'apôtre nous dit que, si nous vivons par l'Esprit, nous devons aussi marcher par l'Esprit et porter tous ses fruits qui sont: l'amour, la joie, la paix, la longanimité, la douceur, la bonté, etc.

J. Je vois très bien ce que vous voulez dire. Si nous avons la vie divine et Christ demeurant en nous, il faut que, selon la puissance de cette nouvelle vie et de l'Esprit de Dieu en nous, nous portions du fruit pour Dieu, et s'il n'y a point de fruit, il est certain qu'il n'y a ni l'Esprit de Dieu ni sa grâce. Cela est impossible, parce que là où est l'Esprit, il faut qu'il y ait les fruits de l'Esprit, et là où est la grâce de Dieu, il y a nécessairement un renoncement à l'impiété et aux convoitises mondaines, pour vivre sobrement, justement et pieusement dans ce présent siècle.

E. Oui, cela est extrêmement important, mais si nous prenons la loi pour notre règle de vie, nous mettons de côté l'oeuvre de l'Esprit de Dieu, ce qui est très sérieux. Car ceux qui sont sous la loi ne sont pas conduits par l'Esprit. «Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes pas sous la loi» (Galates 5: 18), et à l'égard de tous ceux qui marcheront selon cette règle [de la nouvelle création], paix et miséricorde sur eux (Galates 6: 16).

J. Je suppose que le nouvel homme, étant de l'Esprit, ne peut pécher.

E. Non, il ne le peut, car Jean dit: «Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, car la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pécher, par ce qu'il est né de Dieu» (1 Jean 3: 9).

J. La vieille nature peut-elle faire quelque bien?

E. Impossible, car il est dit: «En moi, c'est-à-dire en ma chair, n'habite aucun bien». «Ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu». «La chair ne profite de rien». «Toutes nos justices ne sont qu'un linge souillé».

J. Permettez-moi de vous adresser encore une question: Je suppose que vous croyez que le Seigneur Jésus a accompli la loi?

E. Très certainement; il l'a pleinement accomplie, il l'a magnifiée et l'a rendue honorable.

J. Cela est dit de la loi cérémonielle, n'est-ce pas?

E. Je ne vois rien dans l'écriture qui nous autorise à diviser la loi en deux ou trois parties; je l'y vois comme un tout.

J. Je vous remercie beaucoup pour la vérité bénie que vous m'avez fait connaître dans cette conversation.

E. C'est Dieu qui m'a donné cette connaissance, et s'il lui a plu de vous la communiquer par mon faible moyen, à Lui seul en soit la gloire!